

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 143

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 Septembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. YVES MORAINÉ

OBJET

Acceptation d'indemnité d'assurance consécutive à un sinistre et mise à la réforme
du véhicule accidenté

**Direction des Services Généraux
Service Parc Auto
13384**

PRESENTATION

L'Assemblée Départementale se prononce sur les propositions d'indemnisation formulées dans le cadre des polices d'assurances contractées par notre collectivité pour clore les dossiers de sinistres.

Ce rapport concerne un véhicule accidenté du Conseil Départemental :

- LAND ROVER DEFENDER immatriculé CQ-544-BJ qui a fait l'objet d'un constat d'accident en date du 08/09/2015

Ce véhicule a été reconnu en état d'épave par un expert mandaté par la Société GRAS SAVOYE, titulaire du marché d'assurances de véhicules, qui a procédé à une estimation des préjudices subis.

INCIDENCE FINANCIERE

Au vu de cette évaluation, GRAS SAVOYE a remis au Conseil Départemental aux fins de compensations du sinistre susmentionné, la proposition d'indemnisation s'élevant à :

- 29 550 € le véhicule Land Rover Defender immatriculé CQ-544-BJ (prix d'achat TTC 53 847,84 € au 23/01/2013)

Le crédit sera inscrit en recettes, sur la ligne 77-0202-775, programme 10613 du budget départemental

PROPOSITION

Au bénéfice de ces considérations, je vous serais obligé de bien vouloir autoriser la proposition d'indemnisation de GRAS SAVOYE.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL